CONCOURS LES ALIMENTS DU QUÉBEC *dans mon panier!*

Association des détaillants en alimentation du Québec

Québec

Grand retour du concours *Les Aliments du Québec dans mon panier!* du 7 au 27 août prochain. Participez en grand nombre pour faire rayonner les produits d'ici dans vos commerces!

Guide du participant • Détaillant

À qui s'adresse ce guide?

Ce guide du participant servira d'aide-mémoire pour aider les duos qui s'inscrivent dans le cadre du concours. Vous y trouverez les catégories pour cette édition, les différentes étapes à réaliser afin de mettre de l'avant votre produit de la façon la plus efficace possible ainsi qu'un calendrier des dates importantes à retenir.

Nos quatre catégories en 2023

Pour cette 8e édition, nous vous encourageons encore une fois à participer avec un produit maraîcher de votre région afin d'être admissible dans plusieurs catégories!

1 Commerce de proximité

Cette catégorie regroupe les magasins de moins de 10 000 pi^2.

2 Grande surface

Cette catégorie représente les magasins de 10 000 pi^2 et plus.

3 Produit régional

Les participants de cette catégorie doivent présenter un aliment produit ou transformé dans la même région administrative que leur commerce.

4 Vote du public

Tous les participants au concours se qualifient à la catégorie *Vote du public*. Pour la quatrième année consécutive, les consommateurs sont invités à participer à notre concours en votant pour leur projet de marchandisage favori. De plus, ceux-ci ont la chance de mettre la main sur l'un des cinq prix de 1000 $ de produits alimentaires d'ici.

Prix et reconnaissance

Les gagnants du concours *Les Aliments du Québec dans mon panier!* auront l'opportunité de faire rayonner leur partenariat dans leur région grâce aux prix ci-dessous :

- 5000 $ en valeur publicitaire dans la région du détaillant ;
- Une capsule à *TVA en Mouvement* filmée lors de la soirée de remise de prix ;
- Une vidéo de deux minutes présentant leur initiative (cette vidéo pourra être réutilisée par les participants) ;
- Un article dans *La Presse+* ;
- Un trophée lors de la soirée de remise de prix, le vendredi 3 novembre, pour souligner leur excellent travail ;
- Et plus encore !

Inscription

Avant de s'inscrire

La première étape est de trouver un partenaire avec qui unir vos forces afin de présenter l'un de ses produits dans votre établissement. Ce produit doit faire partie des 25 000 produits vérifiés par Aliments du Québec ou être reconnu par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV). Visitez le *cartv.gouv.qc.ca* pour plus de détails.

Important : Si le produit que vous désirez présenter n'est pas vérifié par Aliments du Québec, celui-ci doit le devenir avant le début du concours, le 7 août 2023. Prenez note qu'il y a un délai de 10 jours afin de procéder à la vérification du produit sélectionné.

Assurez-vous auprès de votre partenaire que le produit sélectionné sera disponible en quantité suffisante durant la période du concours. Lorsque votre partenariat est établi, déterminez la personne responsable du projet dans votre établissement ainsi que la personne-ressource

chez votre partenaire. La personne responsable du projet peut être vous-même ou l'un de vos employés.

Pour s'inscrire

La deuxième étape est de remplir la fiche d'inscription annexée à ce document et de la retourner à Stéfany Archambault, au *sarchambault@adaq.qc.ca*.

Important : Il est essentiel de remplir tous les champs du formulaire d'inscription, incluant les coordonnées de l'entreprise partenaire, une description de votre projet et le code CUP à 12 chiffres du produit *.

* Exemple : 987654321098

Déroulement

Avant le début du concours

Une fois l'inscription envoyée à l'équipe de l'ADA, planifiez votre projet avec votre équipe. Dans le but d'informer vos clients et d'augmenter vos chances dans le vote du public, n'hésitez pas à préparer une stratégie de communication. Cela peut inclure :

- Des publications sur les réseaux sociaux ;
- De l'affichage en magasin ;
- Des petits concours à l'interne ;
- La seule limite : votre créativité !

La fin de semaine avant le début du concours, les 5 et 6 août, commencez à monter votre espace de marchandisage afin d'être prêt pour la première journée du concours, le lundi 7 août !

Pendant le concours

Dans la première semaine du concours, veuillez faire parvenir des photos de votre installation à l'équipe de l'ADA. Celles-ci se retrouveront sur votre fiche du participant sur le site *concoursalimentsduquebec.com*. Si vous n'avez pas terminé la présentation de votre projet dans la fiche d'inscription ou désirez ajouter de nouveaux détails, vous pouvez également nous les faire parvenir. Les vidéos sont aussi acceptées. Vous pouvez organiser diverses activités pour mettre votre produit en valeur, comme des dégustations, une activité à l'extérieur de votre magasin, etc. N'oubliez pas de nous envoyer des photos de vos activités pour les ajouter à votre fiche !

Après le concours

Une fois le concours terminé, vous recevrez le document *Bilan des activités*. Vous devez remplir ce dernier et le retourner avant le 8 septembre 2023 à l'équipe de l'ADA pour que votre projet soit valide lors de l'évaluation du comité de sélection. Si cela n'était pas déjà fait, il est très important d'inclure des photos de votre projet avec votre bilan, car le jury doit voir celui-ci pour pouvoir faire un choix.

Les finalistes seront annoncés au plus tard au début du mois d'octobre. Si vous êtes finaliste, vous devez être en mesure de refaire votre installation lorsque notre équipe de production ira prendre des photos dans votre commerce. Ces images seront présentées lors de la soirée de remise de prix au Congrès de l'ADA, le 3 novembre 2023, au Manoir Richelieu à Charlevoix.

Dates importantes

8 mai 2023

Début des inscriptions

17 mai 2023

Lancement officiel des inscriptions au Château Laurier, à Québec

7 au 27 août 2023

Période de déroulement du concours

28 août 2023

Les participants recevront, par courriel, le document *Bilan des activités*

8 septembre 2023

Date limite pour nous acheminer le *Bilan des activités*

3 novembre 2023

Dévoilement des gagnants lors de la soirée de remise de prix au Congrès annuel de l'ADA

Contact

Stéfany Archambault
Directrice, Évènements et partenariats

sarchambault@adaq.qc.ca

514 982-0104, poste 237